

Un pari d'ouverture?

Le numéro inaugural d'*Ancrages. Revue acadienne de création littéraire*.

Pénélope Cormier

Numéro 19, printemps 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005322ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005322ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Cormier, P. (2005). Compte rendu de [Un pari d'ouverture? / Le numéro inaugural d'*Ancrages. Revue acadienne de création littéraire*]. *Francophonies d'Amérique*, (19), 219–221. <https://doi.org/10.7202/1005322ar>

UN PARI D'OUVERTURE?

Le numéro inaugural d'*Ancrages. Revue acadienne de création littéraire*.

Pénélope Cormier
Université de Moncton

La fragilité des institutions artistiques minoritaires est chose de laquelle il faut bien s'accommoder. N'empêche que la disparition de la *Revue acadienne de création Éloizes* en 2003 a suscité tout un malaise au sein de la communauté artistique acadienne – surtout survenant si peu de temps après la fermeture des Éditions d'Acadie.

Manifestement, le choc a été suffisamment ressenti chez les écrivains acadiens du Nouveau-Brunswick pour pousser une nouvelle équipe à fonder presque aussitôt une nouvelle revue de création littéraire. Au printemps 2005, paraissait ainsi le premier numéro d'*Ancrages. Revue acadienne de création littéraire*.

Sur quelle base critique peut-on juger du succès ou de l'insuccès d'une telle revue de création littéraire, et en particulier à partir de son tout premier numéro? D'une part, la seule qualité esthétique des textes proposés ne saurait en être un critère suffisant ou même approprié, la revue de création se situant résolument en amont du travail éditorial. D'autre part, la position institutionnelle qu'occupe la revue – rendue soit directement par un énoncé de mission ou une ligne artistique, soit indirectement, par ce que l'on peut déduire des contributions présentes (ou absentes) de la revue¹ – ne va se préciser et s'articuler qu'au cours du temps et des numéros. Assurément, l'examen morphologique de ce premier numéro soulève plus de questions qu'il ne fournit de réponses, rendant délicate et nécessairement relative toute appréciation critique.

La revue *Ancrages*, qui se veut semestrielle, présente un imposant numéro inaugural : dans ses quelque 200 pages se répartissent une bonne quarantaine d'auteurs. La moitié sont d'origine acadienne; les autres proviennent d'une variété d'autres espaces francophones du Canada et du monde (Ontario français, Québec, Louisiane, France et Congo).

On peut relever différentes fonctions à la revue littéraire, dont la diversité est représentée dans ce premier numéro. L'une des principales demeure la formation de nouveaux auteurs en les initiant à l'écriture pour publication. Ici, on découvre Agnès Beaudry, qui rejoint certaines préoccupations de la jeune avant-garde monctonienne dans son poème sur le départ, nourri de la nécessité de prendre parole (« Y'a rien à dire en quittant Moncton / C'est pour ça que je parle »), de l'expérience de la transition à l'âge adulte et de l'imaginaire urbain de Moncton. En publiant un texte d'un collectif d'élèves d'une école élémentaire, l'équipe d'*Ancrages* manifeste également un réel souci

de stimulation et d'animation de la scène littéraire, en cultivant l'intérêt pour la lecture, l'écriture et la littérature dès la jeune enfance.

On reconnaît aussi à la revue une fonction de « laboratoire », qui permet de tester de nouveaux produits auprès du public le plus près du pôle de la création. Dans « Plèbe (Fragment d'un manuscrit retrouvé...) », le texte le plus marquant de la revue, Maurice Raymond donne un ton nouveau à une œuvre à venir. L'auteur construit un récit cohérent, mais dans une langue profondément marquée par un travail ludique, qui fait du récit de voyage (tel qu'on le devine) un récit de l'exploration des clartés et des obscurités de la langue : « un jeune opricopolnikatür descendit près des stèzes ». De son côté, Camilien Roy fait usage de la fonction de publicité en présentant un extrait intégral de son roman historique (aujourd'hui paru), comme une annonce de publication.

Ce numéro focalise aussi certaines fonctions moins classiques de la revue littéraire, en l'occurrence le « prêt de nom » d'auteurs consacrés qui donnent ainsi leur appui au nouveau projet pour lui transmettre un peu de leur légitimité. C'est en ce sens, par exemple, que l'on peut envisager la présence parmi les auteurs de *trois* récipiendaires du prix du Gouverneur général en poésie (Serge Patrice Thibodeau, André Roy et Robert Dickson), ou encore celle d'auteurs acadiens de la première heure, tels que Léonard Forest, Raymond Guy LeBlanc et Melvin Gallant.

On constate une décentralisation de la revue par rapport à son prédécesseur, délaissant l'avant-garde poétique de Moncton au profit des écrivains acadiens de l'ensemble du Nouveau-Brunswick². Ce déplacement hors des arènes de la jeune avant-garde monctonienne – qui avait fait d'*Éloizes* le lieu privilégié de son expression et de son déploiement – est exprimé notamment par la multiplication des lancements d'*Ancrages* un peu partout au Nouveau-Brunswick : en divers espaces géographiques (à Edmundston; deux fois à Moncton), ainsi qu'en divers espaces institutionnels (au Salon du livre d'Edmundston; à l'Université de Moncton; au Festival littéraire Northrop Frye et au Centre culturel Aberdeen).

Les formes d'éclatement se retrouvent dans d'autres aspects du numéro, notamment dans l'absence d'orientation artistique d'envergure. On cherchera en vain la préface, l'appel de textes ou le thème unificateur qui éclairera vraiment les objectifs fondateurs de la revue ou de ce premier numéro. Seuls les deux paragraphes de la quatrième de couverture tiennent lieu de « mission », à la fois minimale et ambitieuse dans sa portée : « *Ancrages* offre un havre accueillant et sûr aux artistes de tout âge de l'Acadie et du monde entier. » Clairement, le parti pris est d'ouverture absolue. On peut y voir un certain manque de sagacité : qui trop embrasse mal étirent, sans doute, et c'est un peu jouer avec le feu que d'avoir un projet si large et indéfini, car autant on essaie de resserrer les rouages administratifs pour les rendre à toute épreuve (c'est le « havre sûr »), autant on s'éparpille au niveau de la direction artistique (c'est le « havre accueillant »). On peut y voir la difficulté de tenir un métadiscours sur la création en milieu exigu, la difficulté d'y circoncrire un projet réflexif : la revue se pose plutôt comme récepteur et reflet d'une production qu'elle n'essaierait pas d'influencer.

Ce parti pris mérite cependant intérêt, relevant de cette liberté créatrice qui est le fait des littératures de l'exiguïté, moins non influencées par une tradition littéraire ou tout autre discours qui tenterait de contrôler la création en la guidant dans des formes nécessairement orthodoxes. Cette liberté se réaliserait, selon François Paré, dans des institutions non structurées, c'est-à-dire aussi non excluantes, non opprimantes, ne tâchant pas d'agir sur la production en décidant avant-coup de son orientation³.

Finalement, que cette ouverture soit une force ou une faiblesse dépend moins de la perception du critique envers le projet que de la capacité de la revue à maintenir ce pari et défi dans les prochains numéros. Que l'avant-garde n'ait plus la quasi-exclusivité de la revue littéraire, est-ce une perte ou une marque de l'évolution du champ artistique? L'éclatement et le décentrement sont-ils des forces ou des faiblesses de la nouvelle institution? En attendant de voir si un nouveau groupe d'écrivains va faire de la revue sa niche et prendre en charge sa direction artistique ou si le projet d'ouverture absolue va être maintenu, permettons-nous de réserver notre jugement.

NOTES

1. Il faut préciser que la responsabilité de la présence et de l'absence est à porter tant du côté de la revue que du milieu des écrivains; en effet, autant les textes soumis font l'objet d'une sélection par le comité de rédaction, autant certains écrivains peuvent choisir (pour de multiples raisons) de ne pas soumettre de contributions à la revue.

2. Notons qu'aux dernières nouvelles, l'Acadie de la Nouvelle-Écosse a également sa revue de création littéraire, *Feux chalis*.

3. François PARÉ (1994), *Les littératures de l'exiguïté*, Ottawa, Le Nordir.